

*L'enfance, l'adolescence et la vie en famille*  
*Synthèse des résultats de l'enquête de 2003 pour le Centre.*

L'Observatoire de la Famille et l'URAF du Centre réalisent cette année une enquête sur « l'enfance, l'adolescence et la vie en famille ». Le but de cette étude est notamment de permettre de mieux connaître la population, ainsi que ses opinions sur des grands sujets d'actualité. Lors de la préparation de cette enquête deux grands thèmes nous sont apparus comme majeurs : « la scolarité et le développement de l'enfant » et « la délinquance des mineurs ».

Pour réaliser ce travail, une enquête quantitative a été menée à partir de questionnaires, envoyés au domicile des habitants de la Région Centre. L'échantillon choisi est de type aléatoire, c'est-à-dire que les enquêtés ont été tirés au hasard dans la population mère (totale). Ces derniers devaient alors nous renvoyer le questionnaire. Ainsi, nous avons eu 3731 retours.

Dans un premier temps, nous avons recueilli des informations générales sur nos répondants.

Tout d'abord, nous pouvons identifier les individus qui nous ont répondu, et donc peut-être les individus qui sont en général plus susceptibles de répondre à ce genre de questionnaires. Nos répondants forment une population d'individus mariés ou en couple pour la majorité, ayant en moyenne 0,7 enfant vivant au foyer, ce qui est peu. Souvent employés ou cadres, avec un niveau scolaire élevé ils ont un revenu supérieur à 1 525 euros par mois. Cette sur-représentation de classe aisée est encore plus importante dans le Loiret et le Cher. De plus c'est une population relativement jeune, en moyenne 41 ans. Ce sont donc, on peut le penser des parents qui nous ont répondu<sup>1</sup>.

Nous avons aussi 0,5% de chômeurs masculins, et 4,3% des femmes interrogées qui sont au chômage, soit bien moins que la moyenne de la région (7,2% en 2001<sup>2</sup>). Puis, parmi les inactifs nous avons aussi 65% d'hommes qui sont retraités contre 24% de femmes, et enfin 47% de femmes au foyer.

Puis, dans un second temps, nous avons obtenu des données concernant notre premier axe de réflexion, à savoir « la scolarité et le développement de l'enfant ».

---

<sup>1</sup> Ce qui nous intéresse dans la mesure où le questionnaire est principalement construit pour les familles.

Parmi les répondants il y a 63% d'individus qui ont des enfants scolarisés, ce qui signifie qu'ils sont partie prenante dans leur réponses sur la scolarité. La plupart de ces enfants sont en maternelle et en primaire, la proportion diminuant en allant vers le baccalauréat.

Ils devaient donc donner leur avis sur un certain nombre de dispositifs éducatifs, proposés pour chaque niveau, de la maternelle au lycée. En règle générale les réponses vont toutes dans le même sens : il semblerait que les individus « consomment » l'école et le système scolaire comme un service qui leur est rendu et qui doit satisfaire à leurs besoins, notamment organisationnels. Ils sont donc d'accord avec à la scolarisation et au système d'accueil des enfants de 2 à 3 ans, à la semaine de 4 jours et aux après midi réservés aux activités sportives . Ils sont un tout petit peu moins enthousiastes en ce qui concerne les semaines de 4 jours ½ (mercredi ou samedi libérés), mais y restent tout de même assez favorables. Se posent bien entendu aussi de véritables problèmes organisationnels et peut-être économiques, ceci devrait dépendre de variables indépendantes telles que les revenus ou les types de famille, que nous n'avons malheureusement pas eu les moyens de vérifier ici étant donné le peu de répondants. C'est ainsi qu'ils sont plutôt contre l'obligation d'envoyer son enfant dans l'établissement de rattachement (il s'agit même d'une contrainte pour les 50% d'individus qui nous ont répondu et qui habitent à la campagne). Ces réponses sont tout à fait consensuelles puisque l'on ne voit pas de différences significatives entre les départements.

Par ailleurs, ils manquent encore d'informations sur les nouveautés à l'école tel le cartable électronique pour lequel nous avons jusqu'à 16% de sans opinion.

Les enquêtés devaient ensuite donner leur sentiment sur le rôle de l'école. Pour les individus interrogés, le rôle actuel de l'école est de « transmettre un savoir » (50% le placent en premier dans l'ordre d'importance). Ensuite, l'école doit permettre « d'apprendre à respecter les règles de la société » (30%), « d'être avec les autres et d'apprendre à vivre avec eux » (26% le mettent en premier), puis « d'épanouir l'enfant » (22%), et enfin « d'apprendre un métier » (22%). Le fait d'avoir ou non des enfants scolarisés ne modifie pas les réponses, on peut donc penser que les rôles attribués à l'école sont consensuels.

Néanmoins, les classes que nous nommerons ici « aisées » ont une vision particulière de l'école, elle est là pour transmettre un savoir. Alors que les autres classes ont une vision plus large : l'école permettra à leurs enfants de tout connaître de la vie et d'acquérir ce que les parents ne peuvent pas forcément transmettre ; par contre, elle est aussi le lieu où les enfants seront confrontés au monde et pourront s'endurcir. En bref, plus on va vers les classes

---

<sup>2</sup> Cf. « La France et ces régions. 2002-2003 », INSEE, coll. Références, nov. 2002.

sociales populaires plus les individus placent tous leurs espoirs pour leurs enfants dans l'école.

Lorsque l'on demande à nos interrogés pour quelles raisons ils accepteraient que leurs enfants manquent l'école, on obtient des réponses que l'on qualifiera de très « légitimes ». En effet, les raisons de manquer l'école sont tout à fait « respectables » : pour cause de maladie, de violence à l'école (l'idéologie sécuritaire aidant). La fatigue et le décalage avec les vacances sont des raisons un peu moins avouables. Enfin, les raisons qui ne peuvent être acceptées, même si la réalité des faits est certainement différente, sont le désintérêt pour l'école ou le redoublement . Les situations exceptionnelles (familiales notamment) sont également acceptées par quelques personnes .

Les personnes interrogées ont peur des conséquences de l'absentéisme mais ne semblent pas le mettre en relation avec l'éventuelle délinquance de leur enfant. Pour lutter contre l'absentéisme, il semble qu'on ait plus confiance en sa propre action, qu'en celle du corps enseignant pour lutter contre l'absentéisme. Il faut donc principalement encourager les parents à renouer le dialogue entre les 3 acteurs de l'éducation (enfant, famille, enseignant ), les parents étant au centre de ce dispositif, plus que le corps enseignant. Les enseignants sont là pour transmettre leur savoir et non pour remédier à des problèmes causés par les enfants dont la responsabilité semble alors incomber entièrement aux parents.

Nous trouvons ensuite quelques informations sur « la délinquance des mineurs ». Celles-ci sont rares mais nous donnent quelques pistes.

Nous avons affaire à une population qui ne connaît presque pas de délinquants, pour la plupart ce ne sont pas des parents proches ; de ce fait ils semblent se désintéresser complètement de la façon de lutter contre ce problème.

Pour les individus, les actes de délinquance sont assez hétérogènes. Nous trouvons en premier lieu le vol, les violences, les incivilités, la consommation et la vente de drogue et les dégradations. Sont aussi mentionnés occasionnellement le tapage, le viol, les agressions verbales, l'absentéisme, le racket, la fugue, la conduite sans permis et une tentative de meurtre, l'abus d'Internet, les sorties sans permission et être « fille mère ».

Seuls les individus qui connaissent des délinquants prennent position sur la façon d'y remédier. De ce fait, les individus sont plus pour des actions d'accompagnement et de prévention, que des sanctions qui pourraient leur porter préjudice. Dans l'ensemble, nous pouvons donc identifier deux types d'action : un versant plutôt préventif avec le dialogue,

l'appel à une aide extérieure, l'écoute et la responsabilisation. Et nous avons un versant plus répressif avec des propositions comme la délation, la punition, la sanction, les menaces, l'isolement, la surveillance et le contrôle des fréquentations.

Individuellement, les individus mettent des stratégies en place pour éviter la récurrence de leurs enfants. Pour ce faire, ils se partagent le travail avec les proches, chacun son rôle, en alliant souvent la répression et la prévention, le dialogue. Les parents ont le rôle de l'autorité et utilisent donc la punition ou la délation, et les proches ont le rôle de surveillance et d'écoute. L'autre possibilité est de tout miser sur la répression ou tout sur la prévention. Nous ne savons pas ici quelle stratégie leur semble la plus efficace.

On proposait ensuite des façons d'aider ou de sanctionner les parents de délinquants pour lutter contre la délinquance, les individus proposent donc celle qui leur paraît la moins punitive, la Tutelle aux Prestations Sociales Familiales, mais en réalité sans la connaître précisément. Ils prennent position quand même et considèrent que les parents seront touchés par des sanctions, ils seront obligés de regarder le problème, mais cela ne signifie pas qu'ils seront capables alors de lutter contre la délinquance de leurs enfants. Les individus ne connaissent pas assez ce type de mesures qui peut ou risque de leur être imposé si leur enfant est délinquant.

L'idéal serait donc avant tout que les individus, y compris ceux qui ne sont pas concernés par la délinquance pour l'instant, soient plus informés. Mais on peut penser logiquement qu'ils plébisciteront toujours des mesures qui leur soient le moins défavorables possible.

*Réalisé par Mlle Marie Gauduchon*

Novembre 2003